

LE JEUDI 30 NOVEMBRE 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une assemblée publique de la susdite commission scolaire tenue à l'auditorium de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, le jeudi 30 novembre 2006, à 19 heures, concernant l'opposition au projet de division du territoire en circonscriptions électorales, conformément aux articles 9.3 et 9.5 de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q. c.E.-2.3), lors de laquelle étaient présents :

Gilles Gignac
Raymond Ménard
Claude Auger
Sylvie Hébert
Lucie A. Périard

Joanne Mayer
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Dominique Brière
Claude Benoît

Les commissaires suivants ont motivé leur absence :

Michel Tardif
Gilles A. Legault
Louis-Georges Désaulniers
Sylvain Léger
Louise Vallières

Luc Maurice
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Michel Dambremont

Les représentants du comité de parents :

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Lucie Blais, adjointe administrative
Jasmin Bellavance, agent de communication

Mot du vice-président

Le vice-président, monsieur Alexandre Iracà, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il informe ces dernières du déroulement de la rencontre ainsi que des principales dispositions de la Loi sur les élections scolaires relativement à l'adoption de la division du territoire en circonscriptions électorales. Il mentionne que la Commission scolaire a reçu plus de 600 signatures s'opposant audit projet de division.

L'ordre du jour

1. Mot du vice-président
2. Objectif de la réunion
3. Conformité et légalité de l'assemblée publique (art. 9.5)
4. Mode de fonctionnement :
 - 4.1 Indentification des personnes qui souhaitent déposer un texte ou prendre la parole (opposition au projet de division du territoire)
 - 4.2 Chaque personne disposera d'une période maximale de 5 minutes pour faire part aux membres de son opposition au projet de division
5. Rappel de la date visée pour l'adoption de la division du territoire en circonscriptions électorales (le mercredi 6 décembre 2006, à 20 h, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau).

Secrétariat général

Le vice-président invite les personnes qui se sont identifiées à prendre la parole.

Monsieur Jacques Montreuil, ex-commissaire et ex-président de la Commission scolaire Seigneurie

Monsieur Montreuil mentionne qu'en 1997, après une étude, les commissions scolaires ont voulu une union des territoires et non seulement une fusion. Aujourd'hui, certains commissaires sont à la recherche d'un plus grand pouvoir, prône l'injustice et veulent réduire deux circonscriptions dans le même secteur. Il indique qu'en réduisant une circonscription dans chacun des deux territoires, on évitera du tiraillement politique et on contribuera à maintenir l'union des territoires. Dépôt d'une lettre datée du 30 novembre 2006 – M. Jacques Montreuil. (Réf. Secrétariat général).

Madame Paulette Lalande, préfet de la MRC de Papineau

Madame Lalande rappelle aux membres les divers événements qui ont mené à la formation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées depuis 1997. Elle insiste sur le respect d'un principe fondamental soit l'équilibre entre le milieu rural et le milieu urbain. Le projet soumis ne respecte plus cet équilibre. Elle réfère à la planification stratégique adoptée par la Commission scolaire et principalement à sa mission, sa vision et ses valeurs (partenariat avec la communauté, sentiment d'appartenance, respect et équité). Elle termine en posant la question suivante : «Est-ce que la solidarité qui existait, en 1997, entre le rural et l'urbain est toujours bien présente...dix ans plus tard ?». Dépôt des documents suivants (Réf. Secrétariat général) :

- Avis régional – Dans le cadre du projet de division du territoire en circonscriptions électorales de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (Projet # 19 (2006-2007) et maintenu par la résolution # 31 (2006-2007)). Présentation de l'avis régional de la MRC de Papineau à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. Par madame Paulette Lalande, préfet de la MRC de Papineau accompagnée de : Mme Martine Bergeron et M. Jacques Montreuil. Papineauville, le 28 novembre 2006.
- Commission scolaire au Cœur-des-Vallées – Planification stratégique 2005-2008 – adoptée le mercredi 15 juin 2005 – résolution 120 (2004-2005) – Programme de reddition de comptes pour la période de 2006-2009 – adoptée suite à la résolution 137 (2005-2006) – Planification stratégique 2005-2009 – Programme de reddition de comptes 2006-2009 – Priorités 2006-2007.

Monsieur Benoît Benoît, président du comité de parents 2006-2007 - CSCV

Monsieur Benoît mentionne que les membres du comité de parents trouvent inéquitable le projet de division du territoire en circonscriptions électorales. La recommandation soumise par les membres du comité de parents est la suivante : retrait d'un poste de commissaire par secteur (est-ouest) et l'appui de la recommandation relative à la réorganisation du territoire du secteur Angers. Dépôt des documents suivants (Réf. Secrétariat général) :

- Résolution # 28-CP (2006-2007) – reconfiguration de la carte des circonscriptions électorales de la Commission scolaire.
- Résolution # 29-CP (2006-2007) – reconfiguration de la carte des circonscriptions électorales de la Commission scolaire

Monsieur Germain Bélisle – Saint-André-Avellin

Monsieur Bélisle fait état de divers événements survenus depuis 1970 en lien avec le regroupement des ex-commissions scolaires Seigneurie et Vallée-de-la-Lièvre. Il fait état du déplacement de la clientèle dans le secteur de la Petite-Nation. Il invite les commissaires à tenir compte du milieu rural lors de la prise de décision et à se rappeler de ce qu'ils ont reçu depuis la fusion des commissions scolaires.

Monsieur Dany Ouellet – Saint-André-Avellin

Monsieur Ouellet dresse la liste des principales réalisations qui ont nécessité un partenariat entre la Commission scolaire et les communautés (ex : mise en place du réseau de fibre optique et l'école Centrale). Il demande l'appui des commissaires afin de revoir le projet de division du territoire en tenant compte d'une équité entre le secteur rural et urbain. Il déplore l'absence de plusieurs commissaires du secteur ouest.

Monsieur Marc Carrière – Gatineau (secteur Masson-Angers)

Monsieur Carrière demande aux membres de tenir compte des bassins des écoles du Sacré-Cœur et aux Quatre-Vents afin d'assurer une certaine équité (circonscriptions 7 et 9). Il réfère au document qu'il a déposé. Dépôt d'un document en date du 12 novembre 2007 (Réf. Secrétariat général).

Madame Jinny Allaire – présidente du conseil d'établissement – École Centrale, à Notre-Dame-de-la-Paix

Madame Allaire déplore l'absence de plusieurs commissaires du secteur ouest.

Le président remercie les personnes pour leur présentation. Il informe les personnes présentes des dernières étapes menant à l'adoption de la division du territoire en circonscriptions électorales. Ledit projet doit être adopté par le conseil des commissaires au plus tard le 31 décembre 2006.

Monsieur Gilles Legault ainsi que madame Nicole Legault ont déposé, au terme de l'assemblée publique, le document suivant : «Mémoire pour la CSCV – déposée le 30 novembre 2006, à Papineauville – Projet : Division du territoire en circonscriptions électorales» (Réf : secrétariat général).

L'assemblée est levée. Il est 19 h 50.

Alexandre Iracà,
Vice -président du conseil des commissaires

Pierre Daoust,
Directeur général